



Achat d'un vélo à assistance électrique

Formulaire de demande de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (règlement L-12631)

Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

1. Identification du requérant

Madame Monsieur

Nom et prénom du requérant :

Tél. résidence :

Tél. cellulaire :

Adresse de courriel :

J'accepte que la Ville de Laval me contacte afin d'obtenir des informations en lien avec l'utilisation de mon vélo à assistance électrique pour des fins de statistiques.

2. Identification du vélo à assistance électrique acheté

Nom du commerce où le vélo a été acheté :

Marque du vélo acheté :

Modèle du vélo acheté :

Date (jour/mois-année) :

Coût (avant taxes) :

Suite à la page 2 →

Envoyez-nous votre formulaire

Par courriel :
subventionsvertes@laval.ca

Par la poste :
Ville de Laval
Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
Subvention verte – Vélo à assistance électrique
480, boul. Armand-Frappier
C. P. 422, succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

Les subventions seront accordées dans l'ordre chronologique de la réception des demandes complètes et conformes au regard des dispositions du règlement L-12631 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat d'un vélo à assistance électrique. La subvention ne peut être accordée lorsque les fonds destinés à ce programme sont épuisés.

Achat d'un vélo à assistance électrique

3. Pièces justificatives

Vous devez joindre toutes les pièces justificatives à votre demande de subvention :

Facture d'achat du vélo à assistance électrique

Une copie complète et lisible de la facture d'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. La facture doit être rédigée en français ou en anglais et doit identifier le nom et les coordonnées du commerçant, la date de l'achat et tous les renseignements permettant d'identifier le nom du fabricant et le modèle de vélo à assistance électrique.

Une copie de deux preuves récentes de résidence du requérant

Les preuves de résidence admissibles sur le territoire de la Ville au moment de la demande de subvention doivent indiquer le nom et l'adresse du requérant. Les preuves suivantes sont admissibles :

- Compte de taxes de l'année courante ou précédente
- Compte d'électricité datant de moins de 30 jours
- Bail de location pour l'année en cours d'une résidence située à Laval
- Bulletin de paie datant de moins de 30 jours
- Permis de conduire

Lorsque la demande de subvention vise un vélo à assistance électrique pour un mineur âgé de 14 à 17 ans, les preuves suivantes doivent également être fournies :

Une copie lisible du permis de conduire de la classe 6D

Le permis de classe 6D autorise la conduite d'un cyclomoteur conformément au Règlement sur le permis (RLRQ, c. C-24.2, r. 34) pour les mineurs âgés de 14-17 ans.

Une copie lisible d'une preuve établissant que le requérant admissible est le parent ou le tuteur du mineur visé par la demande de subvention (seulement lorsque la demande est effectuée par le parent ou le tuteur du mineur).

Une des preuves suivantes doit être fournie :

- Un acte de naissance;
- Une déclaration de naissance;
- Une ordonnance du tribunal.

Notez que la Ville de Laval peut utiliser toutes les informations ou les autres données provenant d'une demande de subvention pour usage interne ainsi que dans des rapports.

Attention! Les photocopies doivent être lisibles, sans quoi les documents vous seront retournés et vous perdrez votre priorité.

La Ville de Laval n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes.

4. Signature

En signant ce formulaire, vous autorisez qu'un représentant de la Ville de Laval vérifie, en personne ou par téléphone, la conformité des informations transmises.

Signature du propriétaire : _____

Date (jour/mois-année) :

____ / ____ / ____